

La semaine de la sécurité routière

Chaque année, du 1^{er} au 7 décembre, le Conseil canadien de la sécurité organise une Semaine de la sécurité routière. De concert avec les organismes régionaux, il invite les conducteurs à se demander quelle est leur responsabilité morale et juridique envers leurs passagers??"

Se poser la question, c'est déjà y répondre à moitié car la vie des passagers ne repose-t-elle pas entre les mains du conducteur? Un moment de négligence, une manœuvre dangereuse de sa part peuvent entraîner des conséquences néfastes...

Quand les passagers sont des enfants

Le conducteur doit également se montrer digne de la confiance des enfants en redoublant de prudence lorsqu'ils sont ses passagers.

Avez-vous déjà été témoin de la scène suivante? Le spectateur la trouve très amusante mais non le conducteur...

Le père est au volant de sa voiture. Ses deux petites filles bondissent joyeusement sur le siège avant et s'allongent le cou par la fenêtre pour mieux voir le paysage. Ses



deux jeunes fils se chamaillent avec ardeur sur le siège arrière.

Les oreilles écorchées par la cacophonie engendrée par la radio et les cris aigus des enfants, le bras tendu pour protéger soit son tableau de bord soit le nez de ses filles, la tête inclinée pour éviter les projectiles lancés par ses fils, le pauvre conducteur livre une lutte farouche pour garder la maîtrise du volant...

Incapable de concentrer son attention sur la route, son bon sens lui dicte de ne pas rouler trop vite...

Cette scène, un peu exagérée, illustre bien la nécessité de dresser, avant le départ, quelques règles essentielles de disci-

La responsabilité de la sécurité de l'enfant en voiture incombe au conducteur. Celui-ci doit s'assurer que l'enfant repose en toute sécurité dans un ensemble de retenue approuvé par le ministère des Transports. Si rien ne le retient solidement à son siège, l'enfant peut devenir un petit projectile humain à l'intérieur de la voiture lors d'une collision imprévue.

Au Canada, de 1965 à 1975, 804 enfants, âgés de moins de quatre ans, ont été tués dans des accidents de voiture au Canada, et 36 714 ont été blessés.

Les statistiques révèlent également que 6 061 personnes ont perdu la vie dans des accidents de la circulation et 220 941 ont subi des blessures graves durant la même année. Le Conseil canadien de la sécurité estime qu'environ 7 p. cent des victimes de la route, soit 424 personnes, et 15 466 accidentés avaient moins de 15 ans.

A l'occasion de la Semaine de la sécurité routière, le Conseil canadien de la sécurité rappelle à tous les conducteurs que les enfants doivent toujours prendre place sur le siège arrière du véhicule.

pline en voiture. Si les enfants les oublient en route, le conducteur devrait s'arrêter et les leur rappeler avec fermeté:

- Les enfants doivent prendre place, si possible, sur le siège arrière.
- Il faut utiliser les ensembles de retenue.
- Il faut établir une ferme discipline en voiture (interdire aux enfants de se chamailler ou de mettre la tête ou les mains à l'extérieur de l'auto).
- Un passager, même adulte, ne doit ja-

mais tenir un enfant ou un bébé sur ses genoux à moins de porter la ceinture de sécurité s'il n'y a pas d'ensemble de retenue installé dans l'auto.

- Il importe de prévoir des distractions pour les enfants, particulièrement au cours d'un long voyage.
- On ne doit jamais chercher à résoudre des problèmes créés par la conduite des enfants lorsque l'auto est en marche. Il faut s'arrêter au bord de la route.

Aide d'urgence à la Gambie

Le Canada vient de s'associer à d'autres pays donateurs en accordant une subvention de 800 000 \$ à la République de Gambie au titre de l'aide alimentaire d'urgence, en raison de la sécheresse catastrophique qui sévit présentement dans ce pays où 70 p. cent des récoltes céréalières ont été détruites.

Pris à même les fonds du budget d'aide alimentaire prévu pour l'exercice 77-78, le gouvernement canadien a chargé l'Agence canadienne de développement international de faire parvenir en secours d'urgence à la Gambie, et pour le montant de cette somme, de la semoule, de la farine et du lait en poudre, denrées d'origine canadienne.

Dans le cadre de son programme sahélien, l'Agence canadienne de développement international vient par ailleurs d'accepter le financement d'un projet de construction de réseau routier de deux millions \$ dont la Gambie bénéficiera sur son territoire. Ce projet est réalisé avec le concours de United Nations Sahel Organization et du Comité inter-États pour la lutte contre la sécheresse.

Le livre "Between Friends/Entre Amis" primé à Leipzig

Between Friends/Entre Amis, hommage du Canada au bicentenaire des États-Unis, a remporté une médaille d'or à la Foire internationale du livre de Leipzig. Lors d'une cérémonie spéciale tenue la semaine dernière à la Galerie de l'image de l'Office national du film, M. Norbert Reemer, représentant de l'ambassade de la République démocratique d'Allemagne à Washington, a remis au directeur artistique et éditeur du livre, Lorraine Monk, la médaille d'or pour son oeuvre grandiose dans le monde de la création du livre, *Between Friends/Entre Amis* ne cesse de récolter les honneurs depuis sa publication en mai 1976; mentionnons le prix "Les plus beaux livres" de Design Canada, le prix "Best of Show" de l'International Gallery of Superb Printing Competition, de 1976, et le prix d'excellence du Communication Arts Magazine. La création canadienne a, de plus, valu à son auteur neuf certificats d'excellence de l'American Institute of Graphic Arts et s'est maintenue pendant 40 semaines sur la liste des livres à succès.